

La persécution des Yéniches en Suisse: retrait systématique des enfants, internement, entraves au mariage et stérilisation forcée

De Thomas Huonker

1. Les théories de Josef Jörger sur les «vagabonds» et la «tsiganerie»

Au début du XXe siècle, le psychiatre suisse Josef Jörger¹ originaire du petit village grison de Vals, publie plusieurs ouvrages sur les familles yéniches dans lesquels il incorpore pour la première fois le préjugé raciste contre les «vagabonds» et les «Tsiganes» dans une théorie inspirée du darwinisme social. En opérant, selon des critères génétiques et psychiatriques, un classement à la fois des individus et du groupe en son entier, il inaugure une nouvelle phase de la persécution. Ses généalogies des familles yéniches lui valent une notoriété proche de celle acquise par les auteurs d'autres représentations «sociobiologiques»² de familles supposées «génétiquement inférieures» et considérées comme représentatives de groupes humains entiers.

Comme bien d'autres «eugénistes» de son temps, Josef Jörger était un disciple du psychiatre et eugéniste suisse Auguste Forel, directeur de la clinique psychiatrique universitaire de Zurich³, connue alors pour être un des centres majeurs de la recherche «eugénique» en Europe. Jörger tenait l'alcoolisme, l'immoralité et le paupérisme pour responsables de ce qu'il nommait la «dégénérescence» des Yéniches. Et sur ce point essentiel qui fonde sa théorie, le racisme se conjugue chez lui à la misogynie. Selon Jörger en effet, des «femmes venues d'ailleurs» ont amené de mauvais gènes dans le capital génétique supérieur de son groupe.⁴ Les relations de mauvais aloi entretenues par quelques «fils des Alpes» auraient ainsi introduit un patrimoine génétique médiocre et créé une branche de la population locale nomade et dégénérée, étant entendu que le capital génétique maternel a englouti les caractères paternels.»⁵

Cette argumentation raciale consistant à prêter à son propre groupe intelligence et supériorité et à considérer les Yéniches comme des faibles d'esprit et des êtres immoraux est celle que Josef Jörger a présentée le 3 novembre 1924 à Coire, chef-lieu des Grisons, à l'occasion d'un cours destiné aux personnes en charge de l'assistance aux pauvres: «Les chaudronniers

¹ Voir Articles biographiques du Dictionnaire historique de la Suisse <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11986.php>

² Une idéologie sociobiologique similaire a été propagée par les écrits de Richard L. Dugdale: *The Jukes: A Study in Crime, Pauperism, Disease and Heredity*, New York 1877; Henry H. Goddard: *The Kallikak Family: A Study in the Heredity of Feeble-Mindedness*, New York 1912). Les œuvres de ce genre forment le « fonds de commerce de ces «eugénistes» et «hygiénistes raciaux» qui, au début du 20^e siècle, ont colonisé peu à peu les chaires professorales dans de nombreux pays et ont livré aux nationaux-socialistes un des fondements de leurs théorie sociale de la race.

³ Auguste Forel (1848-1931) fut le premier psychiatre européen qui ordonna des stérilisations, mais aussi des castrations forcées sur les patients de la clinique psychiatrique universitaire de Zurich qu'il dirigeait à Zurich. Voir aussi *Articles biographiques du Dictionnaire historique de la Suisse* <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F14365.php>

⁴ Josef Jörger, *Psychiatrische Familiengeschichten*, Berlin 1919 p.6.

⁵ Id.

ambulants ne sont pas comme les autres, ils ne font pas ce que font les autres, ils détonnent parmi leurs concitoyens. Si nous tentons de résumer en quelques mots ce qui constitue une déviation par rapport à l'homo sapiens ordinaire, et plus particulièrement par rapport à l'homme grison volontiers prudent et indolent, le portrait sera le suivant: instinct au vagabondage, soif de liberté sans entraves, mépris des lois, puissante et précoce pulsion sexuelle et reproductrice, manque criant de saines aspirations jusqu'au mépris de la propriété (le coureur de dot est rare parmi eux), inclination à la légèreté et à l'abus d'alcool. D'où vient cette infériorité? Il faut sans doute la mettre au compte de l'atavisme, la considérer comme l'héritage de lointains ancêtres, qui, à l'image des peuples naturels, étaient des êtres de pulsions plutôt que de raison.»⁶

2. Les recommandations pratiques de Josef Jörger

En séparant des enfants de leurs parents, le curé de Vals, commune d'origine de Josef Jörger, a engagé de premières tentatives de redressement, mais aux yeux de Jörger, ces mesures n'étaient pas suffisamment radicales: «Entre 1861 et 1863, la commune a accueilli un capucin énergique. Celui-ci, s'appuyant sur des essais antérieurs, a mis en place, d'entente avec les autorités locales, des moyens radicaux. Tous les enfants pauvres de la commune, ceux des Zero comme ceux des autres familles, furent enlevés à leurs parents et placés en soins chez de braves paysans. Le moyen donna les meilleurs fruits pour les non Zero, les enfants restèrent chez leurs nourriciers et donnèrent de braves paysans. Quant aux Zero, les uns s'évadèrent aussitôt, les autres furent retirés par leurs parents eux-mêmes qui furent vivement révoltés du procédé et remirent l'affaire entre les mains d'un avocat pour attentat au droit naturel et familial. Fiat iustitia, perat mundus! Un seul de ses enfants nourriciers demeura auprès de ses parents adoptifs jusqu'à la fin de sa scolarité, mais il n'en sortit néanmoins rien de bien. Un autre a pris l'éducation et l'école à ce point en horreur, qu'il s'est enfui pour se terrer dans les étables les plus reculées et n'a jamais pu être ramené à l'école.» En conséquence, Jörger qualifiera cette action d'échec.

Le placement d'enfants yéniches dans des maisons de pauvres n'a pas permis, comme l'espérait Jörger, de faire disparaître les Yéniches, car les parents domiciliés dans la localité pouvaient maintenir le contact avec leurs enfants. Dans l'exposé qu'il a tenu en 1924 à Coire devant les personnes en charge de l'assistance aux pauvres, Jörger préconisait une séparation totale des enfants et leur placement et éloignement. Bien que difficile, c'était pour lui l'unique solution possible: «D'autant que les parents se montreront rétifs, renâcleront à donner leurs enfants ou tenteront de les appâter pour les sortir des orphelinats. La pulsion vagabonde de ces jeunes fera le reste. Il faut savoir pourtant que la maladie n'est pas incurable et qu'il vaut la peine de mettre les moyens pour sa guérison. Je connais beaucoup d'exemples d'enfants de rétameurs de casseroles qui, placés dans un environnement favorable, sont devenus des sédentaires honorables. Citons le cas d'une fillette dont les parents avaient été mis en prison et qui a trouvé un toit et une éducation dans une brave famille paysanne. Une fois adulte, plutôt que de choisir un emploi de domestique, elle est entrée dans les ordres et a trouvé le bonheur

⁶ Josef Jörger: „Die Vagantenfrage“, 1924, p. 5

au couvent. Ce cas prouve que l'instinct de vagabondage peut basculer dans l'extrême contraire.»⁷

L'enlèvement systématique des enfants yéniches deviendra l'objectif prioritaire déclaré de l'«Œuvre des enfants de la grand-route» qui sera instituée par la Fondation Pro Juventute.

3. L'«Œuvre des enfants de la grand-route» de la Fondation Pro Juventute (1926 - 1973)

La Fondation Pro Juventute est créée le 10 novembre 1912 à Olten. Son assemblée constitutive a été réunie à l'initiative d'Ulrich Wille jr., président de la commission de la fondation et admirateur et mécène d'Adolf Hitler.⁸ Siégeait aussi dans cette même commission le Conseiller fédéral Giuseppe Motta, ami personnel et bienfaiteur de Benito Mussolini⁹. En 1926, la Fondation Pro Juventute institue ce qu'elle nommera l'Œuvre des enfants de la grand-route¹⁰ et place à sa tête le docteur en romanistique Alfred Siegfried¹¹.

Au cours de ses 46 ans d'existence, l'œuvre d'entraide a enlevé à elle seule 586 enfants yéniches à leur famille¹² et séparé les familles de manière si radicale que plusieurs enfants ne retrouveront leurs parents ou leurs frères et sœurs qu'au bout de 20 ou 30, voire 50 ans, si tant est qu'ils aient pu les retrouver.

En tant que fondateur et directeur de la division «Œuvre des enfants de la grand-route», Siegfried a exercé, entre 1926 et 1958, la tutelle sur des centaines d'enfants yéniches. Systématiquement enlevés à leur famille, ces enfants sans défense étaient entièrement livrés à sa volonté. L'œuvre d'entraide est née avec la publication de deux articles de Siegfried dans

⁷ Id. p. 13.

⁸ Ulrich Wille jr., fils d'Ulrich Wille senior, général de l'armée suisse pendant la Première Guerre mondiale, était un partisan et mécène actif d'Adolf Hitler qu'il considérait comme l'homme providentiel par qui l'Allemagne allait recouvrer sa puissance. En 1922 déjà, Ulrich Wille jr. discutait avec le Grand amiral allemand Alfred von Tirpitz de «Plans pour l'instauration d'une dictature en Allemagne.» Après lui avoir rendu visite à Munich, Wille invita Hitler en août 1923 à tenir une conférence en Suisse, conférence qui permettra à ce dernier de récolter des dons à hauteur de 30'000 francs suisses. Voir à ce sujet: Alexis Schwarzenbach, «Maman tu dois lire mon livre»: Anne-Marie Schwarzenbach-Wille, sa mère et sa grand-mère, Genève 2007; Willi Gautschi, «Hitlers Besuch in Zürich» in: Neue Zürcher Zeitung, 29.12.1978.

⁹ Le Tessinois Giuseppe Motta (1871-1940) a siégé au Conseil fédéral de 1911 à 1940. Il était un grand représentant du Parti conservateur catholique.

¹⁰ Numéro spécial de la revue Pro Juventute publié à l'occasion des 75 ans de la Fondation No. 4 / 1987, p.32. Contrairement à ce que prétend la fondation dans cette publication, l'action de Pro Juventute auprès des enfants des familles yéniches ne découle pas d'une initiative de Motta et l'organisation ne portait pas, comme le dit l'article, l'appellation «Versorgung vagabundierender Schweizer Familien» – avant de devenir «Action enfants de la grand-route».

¹¹ Docteur en philologie romane, Alfred Siegfried (1890-1972) est nommé en 1925 directeur de la section «Enfants en âge de scolarité» au Secrétariat central de Pro Juventute. Il avait été licencié de son poste de professeur de français au Gymnase de Bâle suite à des abus commis sur un élève à l'occasion d'une course d'école et qui lui avaient valu une expertise psychiatrique à la clinique universitaire Friedmatt suivi d'une condamnation à trois mois de liberté conditionnelle. Voir à ce propos Christoph Wamister, «Vorgeschichte eines Skandals», Basler Zeitung, 13/14 juin 1998.

¹² Sara Galle et Thomas Meier, Von Menschen und Akten. Die Aktion ‚Kinder der Landstrasse‘ der Stiftung Pro Juventute, Zürich 2009, p.1. D'autres organismes ont placé presque autant d'enfants yéniches dans des homes ou orphelinats et dans des familles non yéniches.

la Neue Zürcher Zeitung du 13 juin et du 18 septembre 1926, tous deux intitulés «Vagantenkinder».

Siegfried décrivait dans ces articles le cas d'une famille yéniche du Tessin dont les deux fils aînés dérangent les habitants et le tourisme naissant en se livrant à la mendicité dans la gare de Locarno et devant l'église de l'Annonciation Madonna del Sasso qui surplombe la ville. L'éditeur d'un journal patronal, une patricienne grisonne séjournant occasionnellement au Tessin, une épouse de médecin et un colonel de l'armée suisse avaient uni leurs voix pour exhorter Pro Juventute à les débarrasser de ces petits mendiants importuns. C'est ainsi que l'œuvre d'entraide en est venue à enlever des enfants à leur famille. Pro Juventute n'était pas habilitée à prendre de telles décisions et Siegfried dut, dans un premier temps, multiplier les contacts avec les instances cantonales et communales compétentes pour amener les autorités locales à prononcer, après coup, les décisions qui venaient entériner les interventions antérieures dans les familles des intéressés. Dans certains cas, Siegfried a arraché le consentement des parents par la promesse d'une aide financière ou d'une place de travail.

Durant toute son activité entre 1928 à 1958, année de son départ à la retraite, Siegfried s'est essentiellement appliqué à réaliser un recensement statistique des Yéniches en tant que groupe, à arracher leurs enfants le plus tôt possible à leur famille, en couplant cette dernière mesure à un retrait immédiat de la puissance parentale et à la désignation d'un tuteur, généralement lui-même ou l'un de ses collaborateurs. Siegfried y voyait l'unique moyen d'accomplir son ambition déclarée de faire éclater les familles pour anéantir la cohésion, l'identité, la langue, la culture et le mode de vie des Yéniches.



Alfred Siegfried avec des pupilles yéniches, 1953. Photo Hans Staub

Siegfried considérait les Yéniches comme une ethnie transnationale: «C'est un peuple en soi, avec ses propres mœurs et travers, ses traits typiques, sa propre langue. Entre eux, ils

s'appellent les gens yéniches; leur jargon, le yéniche, est compris de tous et les relie au-delà des frontières avec les apatrides de même espèce d'Allemagne et d'Autriche.»¹³ Siegfried stigmatisait le peuple qu'il attaquait pour être «non suisse», quand bien même il s'agissait, formellement parlant, de citoyens helvétiques: «Ce qui nous importe, c'est qu'un tel peuple vive parmi nous, qu'il possède, pour quelque motif que ce soit, la nationalité suisse et qu'il se distingue par des mœurs et un mode de vie si radicalement opposé aux us et coutumes de notre pays, qu'on le considère partout comme un corps étranger à éviter et à rejeter.»¹⁴ Pour y remédier Siegfried, loin d'invoquer l'égalité des droits et d'appeler à la tolérance, préconisait l'assimilation forcée par la destruction du groupe yéniche en tant que tel: «Celui qui veut vraiment combattre le vagabondage, doit essayer de faire éclater les liens qui unissent les gens du voyage; il doit, aussi dur que cela puisse paraître, déchirer la communauté familiale. Il n'y a pas d'autre solution. Si on ne parvient pas à rendre les différents membres indépendants, ils finiront tôt ou tard par être récupérés par leur famille; tous les efforts faits pour eux seront alors perdus.»¹⁵

Cependant, l'entreprise de Siegfried ne se dirigeait pas contre les seuls nomades, elle englobait précisément aussi les familles yéniches sédentaires, comme il ressort des dossiers familiaux et des arbres généalogiques que l'œuvre d'entraide a entrepris de constituer. C'est que pour enlever les enfants, il était plus facile de prendre par surprise des gens occupant un logement qu'une famille en roulotte ou vivant sous tente qui n'avait de cesse de fuir d'un lieu à l'autre.

L'étendue du plan d'anéantissement conçu par l'œuvre d'entraide peut se mesurer, entre autres, à la demande de subventions que Pro Juventute a adressée le 25 février 1929 au Conseil fédéral. Une demande qui reçut bon accueil, puisqu'en sus d'une légitimation par les hautes autorités de l'Etat, elle a valu à l'Œuvre une subvention annuelle de 15'000 francs sur plusieurs décennies. A l'appui de sa demande, Pro Juventute avait joint un vaste arbre généalogique ainsi qu'un article de Siegfried¹⁶, dans lequel celui-ci décrivait le groupe cible comme un peuple à part, avec sa langue et sa culture. Il y avait ajouté encore une autre pièce intitulée «Etendue du nomadisme et tâches pour les prochaines années» où il affirme avoir recensé au total environ 1'800 personnes, dont 675 enfants de moins de 15 ans. Ce nombre avait été établi sur la base d'un questionnaire que Siegfried avait envoyé à 35 communes. Dans leurs réponses, conservées aux Archives fédérales à Berne¹⁷, les autorités communales, loin de se limiter aux seuls gens du voyage, y ont fait figurer toutes les familles yéniches auxquelles s'intéressait Siegfried.¹⁸ Au fil du temps, celui-ci complétera sa liste avec des

¹³ Alfred Siegfried, „Vagantität und Jugendfürsorge“, in: Der Armenpfleger, Nr. 2 / 1.2. 1929.

¹⁴ Id.

¹⁵ Alfred Siegfried: Warum befasst sich Pro Juventute mit den Kindern des fahrenden Volkes?, in: Mitteilungen des Hilfswerks für die Kinder der Landstrasse, septembre 1943.

¹⁶ „Vagantität und Jugendfürsorge“,

¹⁷ Les dossiers de l'Œuvre des enfants de la grand-route sont conservés aux Archives fédérales à Berne les sous la cote J2.187

¹⁸ Dans le document joint à sa demande de subvention, Siegfried a désigné ces familles comme bourgeois des cantons et communes suivantes: «Argovie: Densbüren, Frick, Gansingen, Gebenstorf, Muri; Schwyz: Schübelbach, Reichenburg, Muotatal, Einsiedeln; Zoug: Oberägeri; Saint-Gall: Mörschwil; Grisons: Neukirch i.O.

indications de diverses institutions. «Selon cette liste, le fléau du vagabondage affecte avant tout les cantons et communes qui ont ces gens pour bourgeois, et selon le matériel dont nous disposons, surtout les Grisons (familles Moser, Kollegger, Waser, Gruber, Gemperli, Stoffel, Mehr), le Tessin (familles Huser, Graff), Schwyz (familles Kappeler, Kistler, Hürlimann, Tschudi, Gerzner, Rütimann), Saint-Gall (famille Nobel), l'Argovie (familles Sprenger, Amsler, Schmid, Schwertfeger), Soleure (famille Häfeli), Zoug (famille Verglas).»¹⁹

Siegfried a procédé au recensement statistique du groupe des Yéniches en collectant des données auprès des autorités communales ou de police, promptes à collaborer, surtout dans les cantons des Grisons, de Saint-Gall, du Tessin et d'Argovie. Dans le canton de Schwyz par contre, ce sont principalement les instances locales qui plaçaient les enfants dans des orphelinats et foyers pour pauvres, tandis que leurs parents étaient généralement enfermés dans l'établissement de travaux forcés de Kaltbach. Dans d'autres cantons encore, notamment à Soleure, la fondation catholique *Seraphische Liebeswerk* (œuvre d'amour séraphique) était plus active que Pro Juventute. Elle disposait de ses propres orphelinats et foyers d'observation et jusqu'à son propre service d'adoption. Il y a lieu de ne pas sous-estimer la participation de ces différentes instances et organismes à la persécution des Yéniches suisses au 20^e siècle.

4. Le placement des enfants yéniches

Il était courant, vers la fin du 19^e et au début du 20^e siècles, de retirer les enfants à leur famille pour les placer en institution ou en famille d'accueil. Ainsi, des dizaines de milliers d'enfants – orphelins de milieux pauvres, enfants illégitimes ou enfants de divorcés - étaient envoyés en tant que «Verdingkinder»²⁰ dans des familles paysannes pour servir de main-d'œuvre bon marché ou dans des familles aisées, où ils étaient souvent exploités et maltraités. Il s'agit là d'un vaste problème de société qui ne trouvera que très tardivement, c'est-à-dire il y a quelques années seulement, une reconnaissance publique. Il fait aujourd'hui l'objet de nombreuses publications et expositions et plusieurs organisations s'y intéressent.²¹

Parmi les «Verdingkinder» se trouvaient aussi les 600 enfants yéniches arrachés de force à leurs parents entre 1926 et 1973²². Dans cette entreprise, Pro Juventute n'avait cependant pas pour but d'offrir une meilleure existence à ces enfants, elle cherchait à les sédentariser par des mesures de placement et d'éducation appropriées pour vaincre le fléau du vagabondage (...).²³ Ce n'est donc pas tant le bien de l'enfant et qui est au cœur des mesures, mais un

[heute: Surcuolm], Morissen, Almens, Obervaz, Untervaz, Savognin, Sarn; Berne: Rüscheegg; Tessin: Cureggia, Magliaso, Iseo; Soleure: Flumenthal. »

¹⁹ Alfred Siegfried, 1929, voir note 13

²⁰ Enfants placés d'office par les autorités dans des familles paysannes pour servir de main-d'œuvre bon marché. On estime à 100'000 le nombre d'enfants placés de la sorte entre 1920 et 1960.

²¹ <http://www.verdingkinder.ch>

²² Voir bulletin n°. 6, PNR 51, décembre 2007

http://www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/nfp/nfp51/NFP51_Bulletin6_f.pdf

²³ Leimgruber, Meier & Sablonier L'Œuvre des enfants de la grand-route. Etude historique réalisée à partir des archives de la Fondation Pro Juventute déposées aux Archives fédérales suisses (Archives fédérales Dossier 10), Berne 2000, p. 29

objectif qui relève de la mission essentielle de l'Etat et de sa politique sociale et qui consiste à débarrasser la société du « mal » que représentent ces familles jugées de moindre valeur.²⁴

Ainsi la politique de placement pratiquée par l'œuvre d'entraide consistait en priorité à isoler totalement les enfants de leurs parents, de leurs frères et sœurs et de leurs autres proches. A cet effet, elle n'a pas hésité à transférer les enfants d'une institution ou d'une famille à l'autre pour brouiller les cartes du côté des parents et les empêcher de retrouver leurs enfants. Les lettres étaient censurées, les visites interdites. Les déplacements répétés – certaines pupilles ont changé plus de vingt fois de famille ou d'institution – ont traumatisé un grand nombre d'enfants et leur ont causé des séquelles irréparables. La pratique a brisé bien des vies et poussé certaines victimes jusqu'au suicide.

Un autre grand principe de l'œuvre d'entraide consistait à opérer les placements aux moindres coûts. En conséquence, qu'il s'agisse de placement dans des institutions tenues par des religieux, homme ou femmes, ou de placements chez des paysans, les enfants devaient travailler dur dès leur prime jeunesse pour gagner leur entretien: au jardin, aux champs, à l'étable, dans les pâturages, en forêt ou au ménage, toujours au détriment de leur formation scolaire, avec en sus de terribles châtiments: enfermement dans la cave, mise à genoux sur une bûche, coups de ceinture, de verge ou de chambre à air, moqueries et humiliations contre les énurétiques, coups et gifles, arrachage des cheveux, maintien de la tête dans la baignoire glacée, privation de nourriture, contraintes à avaler son vomi, etc., sans compter les abus sexuels subis par plusieurs pupilles de l'œuvre d'entraide dans leur lieu de placement. Quant à la nourriture, elle se composait principalement de pommes de terre et de légumes, la viande n'étant jamais au menu. Les enfants ne mangeaient pas à leur faim, et pas seulement pendant les années de guerre.

De nombreux enfants yéniches ont été adoptés par des parents non-yéniches, essentiellement de couche moyenne et supérieure. Les adoptions étaient le fait non seulement de l'Œuvre des enfants de la grand-route, mais aussi du *Seraphische Liebeswerk de Soleure*. Dans bien des dossiers, on ne trouve aucune trace d'un accord de la mère biologique ou encore des deux parents. L'adoption allant de pair avec un changement de nom, les parents biologiques eurent ensuite toutes les peines du monde à retrouver leurs enfants. Un grand nombre d'enfants, surtout ceux à qui on avait longtemps dissimulé leur origine, ont entrepris à l'âge adulte ou dès leur adolescence, des recherches pour retrouver leurs parents biologiques.

5. Entraves au mariage et stérilisation forcée

Au nombre des objectifs déclarés de l'œuvre d'entraide figurait aussi la baisse de la natalité des Yéniches. Ici encore, il n'y allait pas de l'intérêt de l'enfant, l'objectif participant de la volonté d'éradiquer la minorité yéniche. Dans l'exposé qu'il a tenu devant la commission de la fondation de Pro Juventute le 9 juillet 1943, Siegfried déclarait: « Avec une surveillance étroite et une conduite rigoureuse, il est possible de prévenir les mariages inconsidérés. Le recul des naissances qui en résulte peut être considéré comme un progrès qui compense le

²⁴ Idem, p. 35

nombre relativement faible de réussites éducatives probantes.»²⁵ Dès lors «l'internement des irrécupérables et l'empêchement à former des familles indésirables joueront à l'avenir un rôle d'importance croissante.» Siegfried avait déjà tenu des propos similaires en septembre 1941 dans le bulletin de l'œuvre d'entraide: «S'il n'a pas toujours été possible d'éduquer un être humain à demi fou et sans repères pour en faire un ouvrier convenable, j'aurai au moins obtenu au cours de toutes ces années d'assistance qu'un pauvre diable ne fonde pas une famille et, au surplus, mette au monde une ribambelle d'enfants tout aussi malheureux.»²⁶

Parmi les mesures destinées à réduire le nombre de naissances figuraient l'entrave au mariage, l'internement à vie dans des asiles psychiatriques ou des établissements de travaux forcés, ainsi que la stérilisation forcée.²⁷

Conforté par les expertises psychiatriques, Siegfried avait la ferme conviction que la plupart de ses pupilles yéniches étaient «faibles d'esprit» et dotés d'un «mauvais capital génétique»: «Les nombreuses et parfois très amères expériences que j'ai réunies sur de longues années m'ont convaincu qu'une partie de mes protégés dispose d'un mauvais capital génétique [...]. Selon mon estimation, plus de la moitié des enfants de vagabonds se rangent par les anormaux. Sur les quelque 400 enfants auxquels j'ai eu affaire jusqu'ici et que je connais bien pour certains d'entre eux pour leur avoir rendu de fréquentes visites ou les avoir accueillis chez moi pour des périodes plus ou moins longues, je ne suis guère en mesure d'en citer cinq dont les aptitudes seraient vraiment supérieures à la moyenne. Une forte proportion souffre de déviances morales. Nombreux sont les médiocres, les faibles d'esprit et les exaltés.»²⁸

Pour mesurer le degré d'adhésion aux idées «eugéniques», on peut se reporter à la thèse du juriste suisse Rudolf Waltisbühl intitulée «La lutte contre le vagabondage et les gens du voyage en Suisse» réalisée sur la base des dossiers de l'œuvre d'entraide. Influencé par la pensée de Jörger et de Siegfried, il conclut que le problème tient essentiellement aux tares héréditaires des Yéniches²⁹, ce qui l'amène à formuler la recommandation suivante: «Des points de vue de l'eugénique et de la criminalité, nous approuvons donc la stérilisation forcée, parmi les gens du voyage qui sont héréditairement gravement atteints, de certains individus.»³⁰

Au su de Siegfried et de ses collaborateurs – mais non point sur leur ordre direct - des stérilisations forcées ont été pratiquées sur des pupilles de l'œuvre d'entraide. Le psychologue Walter T. Haesler en livre un exemple dans sa thèse pour laquelle il a pu consulter les archives de l'œuvre d'entraide. Il y documente la brève existence gâchée d'une jeune femme

²⁵ Alfred Siegfried: Warum befasst sich Pro Juventute mit den Kindern des fahrenden Volkes?, in: Mitteilungen des Hilfswerks für die Kinder der Landstrasse, septembre 1943.

²⁶ Texte intégral disponible en ligne sur <http://www.thata.net/thatabludok10.html>.

²⁷ Ces faits, de même que le transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe – tombent aujourd'hui sous la Convention de l'ONU sur la prévention et la répression du crime de génocide du 10 décembre 1948 (art. 2, al. d et e).

²⁸ Alfred Siegfried: Warum befasst sich Pro Juventute mit den Kindern des fahrenden Volkes?, in: Mitteilungen des Hilfswerks für die Kinder der Landstrasse, septembre 1943.

²⁹ Rudolf Waltisbühl: Die Bekämpfung des Landstreicher- und Landfahrertums in der Schweiz, eine Untersuchung der rechtlichen und soziologischen Stellung der Nichtsesshaften in der Schweiz, Aarau 1944, 157.

³⁰ Id. p.159.

grisonne née en 1925, arrachée à sa famille à l'âge de 5 ans pour être confiée à l'œuvre d'entraide. Après de nombreux placements, de multiples fugues, d'une tentative de suicide par absorption d'un thermomètre au mercure, d'internements en asile psychiatrique et de diagnostics divers, elle fut conduite en 1949 à la clinique psychiatrique Waldhaus à Coire. *«Elle y fut stérilisée pour motifs d'eugénisme»*.³¹

La vision anti-tsigane qui a dicté le fonctionnement de l'œuvre d'entraide apparaît aussi clairement dans le bilan qu'Alfred Siegfried a dressé en 1964 dans un ouvrage intitulé «Enfants de la grand-route».³² On trouve dans la bibliographie de ce livre qui a reçu bon accueil des publications de Robert Ritter, Josef Jörgler et Rudolf Waltisbühl.

6. L'Œuvre d'entraide après le départ de Siegfried

Une fois Siegfried parti, l'œuvre d'entraide a peu à peu perdu de son influence. Condamné à la prison pour abus sur deux de ses pupilles, son successeur sera remplacé par une religieuse en la personne de Sœur Clara Reust. La nouvelle directrice a eu à affronter une érosion continue du soutien à l'œuvre d'entraide du côté de plusieurs services officiels. La subvention fédérale a été suspendue en 1967 et plusieurs agents de police ont refusé d'arrêter des pupilles yéniches qui s'étaient enfuis, au motif que la Fondation Pro Juventute n'était pas un service officiel. Mais d'autres services et offices ont poursuivi leur collaboration, si bien que l'œuvre d'entraide a placé des enfants yéniches arrachés à leurs parents jusqu'au début des années 1970.

En 1966 déjà, l'écrivain bernois Sergius Golowin fustige publiquement les théories racistes de l'hérédité nomade qui fondent la pensée de Siegfried ainsi que leurs liens directs avec l'Allemagne nazie et il dénonce Pro Juventute dont l'activité continue de réclamer de leurs principes: «Les théories sur la dangerosité du mode de vie nomade n'ont pas été inventées par Hitler, pas plus qu'elles n'ont pas été balayées avec lui de l'histoire de l'Europe.»³³

La série d'articles que publiera le magazine «Beobachter» aura un plus fort retentissement auprès du grand public. Sur la base des témoignages des intéressés et des documents que ceux-ci lui ont remis, le jeune journaliste Hans Caprez s'est employé à décortiquer en termes clairs et virulents les méthodes de l'«Œuvre des enfants de la grand-route».³⁴ Après une contre-offensive aussi violente qu'inutile, l'organisation accoutumée au pouvoir n'eut d'autre solution que de fermer son œuvre d'entraide en 1971. Les tutelles en cours ont été transférées aux services locaux des tutelles. Les derniers enfants yéniches placés par Pro Juventute ont vécu jusqu'à la fin des années 1980 dans des homes pour enfants et des foyers éducatifs. La persécution systématique des Yéniches par l'œuvre d'entraide a pris fin en même temps que fut levée l'interdiction d'entrée en Suisse des tziganes étrangers. Le champ s'ouvrait enfin à une politique d'organisation autonome des Yéniches, Sinti et Roms en Suisse, de même qu'à une politique des minorités fondée sur les droits de l'homme et placée sous le signe du multiculturalisme et de l'égalité des droits.

³¹ Walter T. Haesler: *Enfants de la grand-route*, Neuchâtel 1955.

³² Alfred Siegfried: *Kinder der Landstrasse. Ein Versuch zur Sesshaftmachung von Kindern des fahrenden Volkes*, Zurich 1964.

³³ Sergius Golowin: „Alte Zigeuner-Romantik fürs Volk“, Berne 1966, S.79.

³⁴ Série d'articles complète en texte intégral: <http://www.kinderheime-schweiz.ch/de/dokumente.php>

Le mois de mai 1975 marque la naissance de la «Radgenossenschaft der Landstrasse»³⁵, première organisation regroupant des gens autrefois persécutés en tant que «vagabonds» et de «Tsiganes».

Le 3 juin 1986, le président de la Confédération Alphons Egli présente officiellement les excuses de la Confédération pour les injustices commises envers les Yéniches³⁶ et Pro Juventute présente à son tour ses excuses le 7 mai de l'année suivante. Entre 1987 et 1993 la Confédération a entrepris de transférer les archives de Pro Juventute aux Archives fédérales. En guise de «geste humanitaire» plutôt que d'indemnisation prononcée par voie judiciaire, elle a versé à titre de réparation un montant entre 2'000 et 20'000 francs aux victimes survivantes.

Plusieurs études scientifiques³⁷ se sont attachées ces dernières années à éclairer cette sombre page de l'histoire de la Suisse (voir bibliographie). Avec le recul, on retiendra que la responsabilité principale de ces agissements revient à Pro Juventute, mais aussi aux cantons qui ont financé l'action, ainsi qu'aux communes et en particulier aux autorités de tutelle qui ont collaboré étroitement avec l'œuvre d'entraide³⁸. On relèvera aussi que la Confédération a soutenu cette action sur le plan à la fois politique, moral et financier et n'a jamais engagé de mesures de contrôle destinées à vérifier la conformité des placements aux principes de sécurité et d'égalité juridiques.³⁹

Sur le plan pénal, aucune action n'a été intentée à ce jour pour juger les injustices commises dans le cadre de la persécution des Roms, Sinti et Yéniches en Suisse. Les sentences, lois et décisions rendues ou adoptées contre les persécutés sur la base de motifs racistes n'ont été soumises à aucune révision jusqu'ici.

³⁵ Voir: www.radgenossenschaft.ch

³⁶ http://www.kinderheime-schweiz.ch/de/pdf/bundespraesident_egli_wortlaut_der_entschuldigung_vom_3.juni1986_im_nationalratssaal.pdf

³⁷ Etudes mandatées par le Département fédéral de l'Intérieur et par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

³⁸ Leimgruber, Meier & Sablonier L'Œuvre des enfants de la grand-route. Etude historique réalisée à partir des archives de la Fondation Pro Juventute déposées aux Archives fédérales suisses (Archives fédérales Dossier 10), Berne 2000, p.. 144-145

³⁹ Idem, p. 145